

ABONNEMENT.

SAUMUR :
Trois mois 30 fr.
Six mois 16
Un an 18
Trois mois 10

EN S'ABONNE :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames 30
Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
4 Janvier 1882.

LA QUESTION ROMAINE.

Nous avons sous les yeux un article de
l'Italie avouant que, lorsqu'on jette les yeux
sur les journaux italiens, on constate qu'ils
« broient tous du noir avec un ensemble
désespérant ».

Au lendemain du voyage de Vienne, ils
étaient tous en liesse; aujourd'hui les voilà
en deuil, uniquement parce que M. de Bis-
mark a menacé de poser à nouveau la ques-
tion romaine. Ils sentent fort bien que cette
éventualité entraîne la chute de l'unité
italienne. Aussi le désarroi est-il complet,
comme si les événements étaient près d'é-
clater.

Le Diritto s'écrie : « Supposons qu'il ar-
rive dans quelques jours à la Consulta une
note circulaire de M. de Bismark, invitant
l'Italie et les autres puissances à régler la
position du Pape; cette hypothèse est pro-
bable! » Et ce journal demande au gouver-
nement ce qu'il fera pour conjurer cette
question, comme si le gouvernement italien
pouvait l'empêcher, le jour où l'Allemagne
et l'Autriche voudront la régler.

La Liberta dit nettement : « La situation
politique étrangère va tous les jours se com-
pliquant davantage, et des événements gra-
ves semblent toujours plus probables ».

En présence de ces pronostics, la plupart
des journaux demandent que le Quirinal se
rapproche soit de la France, soit de l'Alle-
magne. L'Opinione formule le même vœu,
sans y attacher beaucoup d'espérance :

« Nous ne cacherons pas que notre pré-
occupation s'accroît en pensant à la su-
prême gravité du moment. Nous ne vou-
drions pas que les difficultés rencontrées à
Berlin, certaines réticences à Vienne, la
pétulante imprudence avec laquelle plu-
sieurs journaux allemands examinant la si-
tuation du Pape, poussassent certains hom-
mes d'Etat italiens à se faire illusion sur la

valeur réelle de la France... Il est temps
d'abandonner toute espèce de mysticisme,
etc. »

Comme le fait remarquer l'Italie, il ne
suffit pas de vouloir se rapprocher de l'Alle-
magne, il faut « indiquer sur quelles bases
on doit traiter ». Et ces bases, c'est évidem-
ment l'Allemagne qui les fixera, puisque
« c'est elle qu'on sollicite ».

« Or, si M. de Bismark entend régler la
question du Pape, nous nous demandons
comment le Quirinal, qui ne veut pas même
ouïr parler de la question, pourra s'accorder
avec le chancelier ?

Quant à une entente avec la France,
nous espérons bien que nos gouvernants,
à moins d'être absolument fous, ne tendront
pas la main à l'Italie, quand ils risquent
de rencontrer l'Allemagne et l'Autriche coa-
lisées. Il ne nous manquerait plus que cette
dernière sottise.

Qu'on regarde bien l'attitude de Berlin
avant de prendre un parti : la situation
vaut la peine qu'on réfléchisse.

Dernièrement, le Diritto disait que le
Pape était chez les Italiens (in casa). A cela,
la Germania répond que « les Italiens sont
entrés au Quirinal comme des croche-
teurs », et elle ajoute : « Que le gouverne-
ment italien cherche une autre capitale,
qu'il traite au plus vite avec le Saint-
Siège, et arrive à la solution du difficile
problème duquel dépend l'avenir de
l'Italie, tout autant que celui de la Pa-
pauté. »

La Luce dit que l'ambassade italienne
à Berlin a adressé sur cet article des obser-
vations au gouvernement allemand.

Qu'a répondu le cabinet de Berlin ? Nous
ne le savons pas : mais dans l'état présent
des choses il est facile de prévoir que le
chancelier aura payé l'ambassadeur du roi
Humbert de bonnes paroles, c'est-à-dire
d'eau bénite de cour.

M. de Bismark n'est pas homme à avoir
lancé cette question sans un plan bien ar-
rêté, ni à reculer devant les réclamations
d'un gouvernement qu'il a traité à la tribune
avec tant de dédain.

Chronique générale.

On annonce que le gouvernement a pré-
paré, pour le déposer à la reprise des tra-
vaux parlementaires, un projet de loi sur la
police des mœurs.

L'opportuniste considère dès aujour-
d'hui la révision comme un fait acquis, car
nous apprenons par un de ses organes les
plus accrédités, le Voltaire, que des ordres
viennent d'être donnés à Versailles pour que
les préparatifs de l'installation des Cham-
bres soient poussés avec la plus grande acti-
vité et terminés au plus tard à la fin de jan-
vier.

La réunion du Congrès, ajoute ce jour-
nal, suivra donc de très-près l'ouverture de
la session. Elle ne durera pas moins de deux
ou trois semaines. Chacune des Chambres
conservant le pouvoir législatif, il peut très-
bien arriver que des incidents forcent celles-
ci à se réunir séparément. Par conséquent,
il est probable qu'une entente s'établira par
l'intermédiaire des bureaux du Sénat et de
la Chambre des députés, afin que les deux
Assemblées tiennent des séances ordinaires
dans l'intervalle qui séparera les séances du
Congrès.

M. Ferdinand Hérod, préfet de la Seine,
est mort dimanche, à la suite d'une bron-
chite aiguë compliquée d'une maladie d'es-
tomac.

Fils de l'auteur de Zampa et du Pré aux
Clercs, il était né en 1828, et il ne laissera
pas comme son père une mémoire esti-
mée.

Avocat médiocre, inscrit au barreau dès
1849, et ne pouvant percer par son talent,
il acheta une charge d'avocat à la cour de
cassation. La République du Quatre-Septem-
bre le fit secrétaire général du ministère de

la justice, et plus tard, le 1^{er} février 1874,
ministre de l'intérieur par intérim.

Politique absolument nul, il ne parvint
pas à se faire élire député; malgré sa situa-
tion officielle, il échoua dans deux circons-
criptions, et demanda une place de conseil-
ler d'Etat qui lui fut donnée le 48 avril 1874.
Il ne brilla pas à ce poste, fort au-dessus de
son mérite. En 1872, lors de la réorganisa-
tion du conseil d'Etat, son nom fut écarté
par l'Assemblée nationale.

Ses opinions radicales et athées lui valu-
rent plus tard d'être nommé sénateur de Pa-
ris et préfet de la Seine. On connaît son
triste rôle comme décrocheur de crucifix,
persécuteur des congrégations. C'était le seul
emploi à la hauteur de ses facultés. Nous
n'avons pas à regretter cet homme, ambi-
tieux vulgaire, poussé par la République aux
premiers rangs, et qui eût mieux fait de por-
ter ignoré et tranquille le nom paternel.

Au moment même où il rendait le dernier
soupir, paraissait au Journal officiel le décret
qui le nommait officier de la Légion d'Hon-
neur, pour services « exceptionnels ». MM.
Grévy et Gambetta tenaient sans doute à
donner ce dernier témoignage de reconnais-
sance au laïcisateur à outrance des écoles et
des hôpitaux de Paris.

Le journal arabe El Djewab, qui se publie
à Constantinople et qui est envoyé par bal-
lots en Algérie, continue ses diatribes contre
la France.

Malgré les observations de M. Tissot,
notre ambassadeur, cette feuille vient de
publier encore cinq articles, exhortant les
Tunisiens à la révolte et leur annonçant
une insurrection générale au printemps
prochain, appuyée par l'Allemagne et l'Ita-
lie.

Il y a évidemment dans ces articles beau-
coup d'exagérations, et nous doutons que
l'Allemagne et l'Italie exercent ouvertement
une action hostile contre nous en Afrique.
Ce serait la guerre en Europe. Mais ce qui
nous paraît plus probable, c'est que l'Alle-
magne, qui règne en souveraine à Constan-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

III

DÉPART DE PARIS. — RETOUR DANS LA PAROISSE.
(Suite.)

Le docteur Delcambre et ses deux jeunes amis
n'étaient plus assis devant le café, lorsque Colas,
son pauvre sac sur l'épaule, passa de nouveau ;
sans quoi Manuel de Sardagne l'aurait vu entrer
chez le marbrier voisin pour acheter un bouquet
d'immortelles de cinq centimes.

Quelques instants après, ce bouquet chéti était
déposé au milieu de mille autres pieusement ap-
portés, en mémoire des malheureux couchés dans
la fosse commune.

Le peuple de Paris a le culte de ses morts. Et si
les utilitaires réussissent à les éloigner, en exilant
les cimetières, ils blesseront plus profondément
l'un des meilleurs sentiments qui soient en lui.

— Ah ! ma chère Marie-Edmée ! murmurait
Colas agenouillé entre ses deux enfants, tu vivrais
et nos autres enfants aussi, vous ne seriez point

ici séparés de nous qui partons, si je ne l'avais
conduite à Paris pour notre malheur !

Denis et Céline entendirent, comprirent fort
bien, et, leurs prières achevées, se laissèrent em-
mener de bien bon gré par leur père, qui parvint à
leur faire faire deux grandes lieues avant le cou-
cher du soleil.

On était dans les longs jours, — longs jours qui
allaient éloigner de Paris Gordien et Manuel, singu-
lièrement attardés, sans parler du docteur qui
voyageait sans cesse, — longs jours noblement
employés en Soreillac par le comte du Hêtre, dont
le retour au pays, deux mois auparavant, avait
occasionné bien des bavardages.

A la vérité, il s'y comportait tout autrement que
par le passé.

Ses études sur le paupérisme, les travaux aux-
quels collaborait l'encyclopédique docteur Del-
cambre, les conséquences directes ou indirectes de
la Révolution de 1848, de l'insurrection de juin et
des événements de l'année suivante, l'avaient
déterminé à changer de mode de vie.

Jusqu'alors sa famille avait été presque sans
relations dans la paroisse. On y était très-connus,
on y connaissait de vue un certain nombre d'habi-
tants. On n'y était en aucun degré populaires, loin de
là.

Depuis 1848 surtout, les piliers de cabaret tels
que Durentin, Grincheux et consorts, les habitués

de l'auberge Salomon, jetaient sans cesse la pierre
à ce richard qui ne se montrait dans ses terres que
pour y passer une partie de la belle saison et y
toucher le montant de ses fermages.

Quelques rares bonnes gens défendaient timide-
ment M. le comte. Ils osaient parler de ses libéra-
lités et de la charité de M^{me} la comtesse.

Parmi les plus bienveillants se signalait le pau-
vre journalier Jacques Bernard qui, pourtant, ne
devait absolument rien à la famille du Hêtre. Mais
de quel poids pouvait être dans la balance l'opi-
nion d'un malheureux garçon gagnant tout au
plus, l'un dans l'autre, un franc cinquante centi-
mes ?

Paresseux, ivrognes, mauvaises langues, tous
les gars qui envient et haïssent les citadins, en
aspirant à la vie des villes, à celles de Paris sur-
tout, tous les drôles et les méchants sujets se mo-
quaient volontiers de Jacques Bernard, de ses faits
et gestes par trop désintéressés, et de ses manières
de voir par trop conciliantes. Seulement, ils ne se
moquaient de lui qu'en son absence, attendu la
vigueur de ses poings, la carrure de ses épaules et
son courage, dont il avait donné maintes preuves
éclatantes.

Reproches contradictoires : Jacques Bernard
était un sot, un niais, un gâte-métier, Jacques
Bernard était un malin, un sournois, un flatteur,
qui voulait se mettre au mieux dans les petits

papiers du curé, du maire et de M. le comte.

Nécessairement, le seigneur châtelain était traité
d'homme fier, orgueilleux, méprisant les gens de la
campagne. En fait, la famille du Hêtre ne se prodi-
guait pas. Sur la place de Soreillac, au sortir de
l'église, on échangeait force saluts, mais à peine
quelques paroles avec les bourgeois du cru, paysans
enrichis ou petits entrepreneurs retirés des affaires.

On ne recevait guère que le curé.

Le médecin, le notaire n'étaient invités à dîner
que si, d'aventure, quelque nécessité de leur pro-
fession les avait appelés au château.

Quant aux gros fermiers étrangers aux domaines
du Hêtre, aux maîtres-ouvriers, patrons ou petits
commerçants, dont se composait le conseil munici-
pal, jamais ils n'avaient été admis dans l'intérieur,
comme ils devaient l'être à plusieurs reprises, à
partir du retour actuel de M. le comte, qui avait
autrefois refusé les fonctions de maire, et qui,
maintenant, sachant la place vacante, s'était hâté
de revenir de Paris.

Il alla chez les principaux notables, et leur dit
qu'ayant formé le dessein de séjourner beaucoup
plus à Soreillac, il n'avait plus aucun motif pour
s'y tenir étranger à l'administration de la com-
mune. Il comptait, ajoutait-il, s'occuper active-
ment de l'amélioration de ses terres et de progrès
agricoles, excellent moyen de procurer du travail à
bien des gens, tout en donnant d'utiles exemples

tinople, entretienne le Sultan dans ses rancunes anti-françaises, et le pousse à intervenir dans les affaires africaines. Il est clair que c'est dans un but hostile qu'Abdul-Hamid a envoyé des troupes à Tripoli, qui est le foyer de l'insurrection et d'où les Arabes tirent des armes et des munitions.

Nous avons reproduit les articles du *Temps* et des *Débats* qui avouent la gravité de la situation en Algérie. Les renseignements qu'ont publiés ces deux journaux confirment et expliquent les nouvelles données par le *Djeuab* sur les éventualités qui sont à redouter.

Nous avons annoncé avant-hier la condamnation de M. Léo Taxil, à propos de son ignoble roman : *Les Amours secrètes de Pie IX*.

Voici ce que dit à ce sujet la *Patrie* :

« Nous ne saurions trop donner notre approbation à cet acte de justice. M. le comte de Mastai a agi en homme de bien en cette circonstance, et il serait à désirer que tous les misérables qui expectorent chaque jour leurs immondices sur l'Eglise, sur la société, sur la famille, sur toute morale divine et humaine, fussent ainsi châtiés. Ce serait le devoir d'un gouvernement désireux de travailler au bien public ; mais nous sommes en République, et M. Paul Bert est ministre des cultes ! »

Nous lisons dans le *Peuple français* :

« On a parlé de graves dissentiments survenus entre MM. Gambetta et Waldeck-Rousseau. Il y a dans ces rumeurs beaucoup d'exagération.

Voici à quelles limites restreintes il convient de réduire les faits.

On nous assure que M. de Bismark ayant réclamé, à l'occasion du recensement qui vient d'être opéré chez nous, la communication des noms, professions et adresses des Allemands résidant à Paris, M. Gambetta n'aurait vu aucun inconvénient à accéder aux désirs du chancelier prussien, tandis que M. Waldeck-Rousseau aurait déclaré qu'on refusait toute communication, ou tout au moins qu'on se bornait à donner le nombre des Allemands domiciliés à Paris.

De là un échange d'observations entre le président du conseil et le ministre de l'intérieur.

Nous n'avons pas à nous mêler à ce débat ; il nous suffit d'en avoir précisé les termes et les causes. Néanmoins, nous avons le devoir de nous montrer inquiets de la demande de M. de Bismark.

Quel est le but de cette sorte d'inquisition ? Le prince prussien recherche-t-il des réfractaires ou bien veut-il embrigader des espions ?

Toutes les suppositions sont permises.

Voici une excellente réponse aux sottises méchantes et impies débitées l'autre jour au conseil municipal de Paris par le citoyen

aux cultivateurs. Il parla au notaire, successeur de M. Vaurant, de l'acquisition de nombreux terrains incultes qu'il ferait défricher.

Ses démarches ayant obtenu un plein succès, sa nomination de maire de Sorèze fut motivée nécessairement un surcroît de bavardages, les uns favorables, les autres hostiles, tout à coup détournés par la nouvelle d'un accident terrible.

En revenant de Saint-Jean-du-Rocle, la commune voisine, le comte et la comtesse, leurs filles, Laure et Suzanne, et M^{lle} Flaviane, leur parente, longeaient, en calèche, l'effroyable précipice de Grand-Pré.

Les chevaux, effrayés, s'emportent. Le cocher est jeté à bas de son siège. Les rênes, abandonnées, se prennent aux pieds des chevaux, dont la course désordonnée redouble.

La voiture penche, vacille, va rouler dans l'abîme.

Un cri d'épouvante est entendu et répété. Jacques Bernard, qui travaillait dans le champ voisin, franchit d'un bond le fossé, se précipite au secours, est renversé par le timon et, très-grièvement blessé, tombe sans connaissance.

(A suivre.) G. DE LA LANDELLE.

Rousselle sur la question des aumôniers des hôpitaux :

Paris, 29 décembre.

Monsieur,

Il ne faudrait pourtant pas laisser triompher sans réplique la logique d'assommoir qui a prévalu, lundi, au conseil municipal, à propos des aumôniers d'hôpitaux ; d'autant qu'il ne manque pas de ces imbéciles accomplis, dans la bourgeoisie révolutionnaire, qui trouvent merveilleux les arguments du citoyen Rousselle ; celui-ci entre autres :

« Vous dites que l'hôpital est la maison des malades ; mais est-ce que les malades du dehors ont un prêtre, un ministre, un rabbin dans leur maison ? Ils recourent, le cas échéant, à la paroisse, au temple, à la synagogue. — Que la population des hôpitaux en fasse autant. »

Quand je vous dis que le serf de la libre-pensée devient plus bête que nature !

Mais, malheureux, dans nos demeures, la maladie, l'agonie et la mort sont des accidents isolés et rares ; à l'hôpital, c'est l'événement de tous les jours et de toutes les heures.

Hélas ! on va à l'hôpital le plus souvent pour mourir ; l'agonie y est en permanence, je secours qu'elle réclame peut-il jamais être absent ? Est-ce que la salle des morts est jamais vacante à Lariboisière, par exemple ? Et les centaines de cadavres, qu'on apporte chaque jour à nos amphithéâtres, viennent-ils de la paroisse ou de l'hôpital ? Se passe-t-il une heure sans que l'aumônier ait à recevoir le dernier soupir de quelque moribond ?

Est-ce dans les maisons bourgeoises qu'on transporte à tout moment les blessés, les écrasés de la voie publique, qui n'entrent à l'hospice que pour y rendre le dernier soupir ?

Et vous assimilez un asile de souffrance, une maison d'agonie permanente à une demeure où il meurt un homme tous les deux ans et moins encore ? Et les derniers secours religieux n'auront pas droit à une organisation spéciale dans les hôpitaux, comme la pharmacie, la médecine et le service des morts ?

Il faudrait aussi, ce me semble, en finir une bonne fois avec cette assimilation, trop facilement acceptée sous couleur de libéralisme, entre le prêtre catholique et les ministres des autres cultes, en ce qui regarde l'assistance des mourants.

Le prêtre catholique est le seul auquel ses coreligionnaires reconnaissent le pouvoir divin de remettre les péchés ; le seul par conséquent dont la présence soit réclamée comme indispensable. Cette considération est capitale et décisive. Qu'un luthérien trouve consolant d'avoir à son lit de mort un ministre lisant quelques versets de la Bible : rien de mieux. Mais si cette consolation lui manque, son salut n'est pas compromis. Ni le ministre n'a la prétention d'être nécessaire à l'heure suprême, ni le protestant ne le considère comme tel. Mais le catholique, à qui l'on refuse le prêtre à son lit de mort, ou directement ou par des mesures détournées et hypocrites, souffre le plus cruel et le plus infâme déni de justice qui puisse atteindre un homme libre, puisqu'il est privé de ce qui, selon sa foi, lui est absolument indispensable pour mourir en paix et assurer son éternité.

Agréez, etc.

A Paris, un soleil splendide a salué le premier jour de l'année 1882, un vrai soleil de printemps brillant dans un ciel d'azur.

Sur le boulevard, le long des grandes avenues, une foule innombrable n'a cessé de circuler devant les longues enfilades de tables, tréteaux et petites boutiques contenant les mille et une menues inventions de l'année 1881. Le Khroumir acrobate a, cette année, obtenu le plus grand succès de popularité, et les étourdissants boniments de ces barons en pleins vents amusaient la foule autour des tréteaux où se disloquait le Khroumir.

Bonne journée pour le public, bonne journée pour les camelots et petits boutiquiers, pour qui la vente du jour de l'an, attendue avec impatience, assure le pain du lendemain.

En revanche, à l'Elysée, la journée n'a pas été gaie.

Les députations de tous les corps de l'Etat défilaient dans les salons de l'Elysée devant

l'impassible Président de la République, entouré de ses ministres et des officiers de sa maison militaire.

La matinée a été consacrée à la réception des bureaux des deux Chambres. MM. Léon Say et Brisson ont exprimé, dans le petit speech d'usage, leurs sentiments de respect et de profonde sympathie.

M. Grévy a répondu qu'il était profondément touché, etc. ; le cliché est assez connu pour que nous ne le répitions pas.

Le Président a ensuite rendu leurs visites à MM. L. Say et Brisson. M. le Président a eu à déjeuner, selon l'usage, les ministres et les officiers de sa maison.

Puis le défilé a recommencé.

Le nonce du Pape a présenté au Président les félicitations du corps diplomatique et les souhaits que formaient tous ses membres pour le bonheur et la prospérité de la France.

M. Grévy a répondu qu'il était profondément touché, etc. ; cliché connu.

A trois heures, tout était terminé, et M. Grévy rentrait dans son obscurité constitutionnelle, heureux d'avoir été admis à affirmer son existence et fatigué sans doute du long effort auquel les fonctionnaires l'avaient soumis dans la journée.

ALGÉRIE et TUNISIE.

L'Agence Havas a publié les détails suivants sur la réception de M. Roustan :

Tunis, 31 décembre, 5 h. 20, soir.
(Arrivée le 1^{er} janvier, à 3 h. soir.)

Aussitôt que le navire qui apportait M. Roustan a été signalé, les notables de la colonie française, le général Lambert, le colonel commandant la place de La Goulette et de nombreux officiers se sont rendus à bord, sur les canots mis à leur disposition par la Compagnie transatlantique.

Voici le texte du discours adressé à M. Roustan par le premier député de la colonie française de Tunis :

« La colonie française de Tunis vous souhaite la bienvenue ; elle a tenu à honneur de saluer votre retour parmi nous et de vous témoigner toute la confiance que vous lui inspirez. Elle n'oubliera jamais votre patriotisme ; elle conservera toujours le souvenir de l'œuvre éminemment française que vous avez accompli dans ce pays.

Je suis l'interprète fidèle de la colonie en vous exprimant toute l'indignation qu'elle a éprouvée en apprenant qu'on avait pu un seul instant élever des doutes sur votre loyauté. Nous sommes heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion de protester énergiquement contre les calomnies dont vous avez été l'objet, et nous tenons tous à vous renouveler l'assurance de nos sentiments sympathiques et de notre entier dévouement. »

M. Roustan, très-touché de ces marques de sympathie, a remercié en termes émus la colonie française, dont le premier député s'était fait l'interprète.

M. Roustan a été conduit à terre dans une chaloupe du Bey qui s'était fait représenter par le général commandant sa garde.

L'arrivée de M. Roustan à terre a été saluée par les cris plusieurs fois répétés de : Vive Roustan ! La foule était si nombreuse sur les quais, que le colonel Brou a dû faire entrer M. Roustan dans les bureaux de la place, pour laisser à la foule le temps de s'écouler.

M. Roustan s'est ensuite dirigé vers la gare aux abords de laquelle les indigènes étaient massés sur une longueur de 50 mètres.

Une ovation des plus chaleureuses a été faite à notre ministre au débarcadère de Tunis. Plusieurs milliers de personnes ont tenu à l'accompagner jusqu'à sa résidence.

M. Roustan recevra demain, à onze heures, la colonie française.

Tunis, 1^{er} janvier.

Les télégrammes adressés aux journaux anglais racontent l'arrivée de M. Roustan de la façon la plus inexacte. Le général Mussali, notamment, s'est abstenu de venir au devant de M. Roustan.

Tunis, 1^{er} janvier, 6 h. 35 soir.
(Arrivée le 2, à 2 h. 45 soir.)

Des nouvelles de Gabès, à la date du 28 décembre, mentionnent le bruit d'une razzia, opérée à une dizaine de kilomètres de Kairouan, par le chef que les Nefet révoltés

se sont donné. Dans cette razzia, deux Arabes auraient été tués, et quelques centaines de chameaux enlevés.

Etranger.

ITALIE. — L'*Opinion* publie les paroles du roi Humbert en recevant la députation du Parlement. Le roi aurait dit : « Certaines questions sont définitivement fermées et ne pourront jamais être l'objet de nouvelles discussions. »

Il a aussi déclaré très-explicitement qu'il était nécessaire de voter immédiatement les projets militaires.

Ces paroles sont très-commentées dans les cercles diplomatiques.

ESPAGNE. — L'Exposition de minéralogie, de céramique et de verrerie, qui va s'ouvrir à Madrid, durera trois mois. Elle comprendra toutes les machines et tous les outillages étrangers en usage en Espagne. Il y aura un cabinet d'essai pour les minéraux utilisés en céramique. Les échantillons seront reçus jusqu'au 15 avril.

AUTRICHE. — On mande de Vienne qu'il est définitivement constaté que le nombre des victimes de la catastrophe du Ring-Théâtre s'élève à 436 personnes.

LES TROUBLES A VARSOVIE.

La *Nouvelle Presse libre* a reçu de Varsovie, par correspondances particulières, les détails suivants sur les désordres qui se sont produits dans cette ville, à la suite de la catastrophe de l'église Sainte-Croix :

« La panique dans cette église a été causée par la mort subite de la comtesse Alexandrovitch. Les personnes qui l'entouraient demandèrent de l'eau, et ce cri s'étant propagé, l'on crut que le feu avait pris à l'église. La foule se précipita vers les portes et 43 personnes furent tuées ou blessées.

Immédiatement le bruit se répandit que les juifs avaient causé ce malheur, et une bande de jeunes ouvriers ivres se porta vers le quartier israélite et commença à piller et à démolir une maison après l'autre. Les marchandises et les meubles furent jetés à la rue ; dans les débits de spiritueux, les tonneaux furent défoncés et tout le monde fut invité à boire. Cela dura de une heure jusqu'à huit heures du soir, sans que la police songeât à intervenir. Les soldats et les agents assistaient à ces désordres, le nombre des pillards était peu considérable ; cependant personne n'intervint. Le 26 on se contenta de mettre des factionnaires devant les maisons dévastées, sans empêcher pour cela qu'on en pillât d'autres.

La Bourse et la plupart des magasins sont restés fermés le 26 et le 27. Le gouverneur Albenynsky a répondu à une députation qui lui demandait de sévir, qu'il ne pouvait rien faire, qu'il attendait des ordres de Saint-Petersbourg. Un grand nombre de juifs sont grièvement blessés. La plupart des personnes arrêtées ont été remises en liberté. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

On s'entretient encore dans notre ville du sinistre qui a terminé si tristement l'année 1881, et qui a atteint en moins d'un quart d'heure une intensité si grande. Il est extraordinaire, en effet, que, dans une maison bourgeoise, un incendie prenne de telles proportions et entraîne la ruine presque totale de l'immeuble.

Depuis plusieurs jours, paraît-il, sans qu'on pût s'en rendre compte, la température des appartements était plus élevée qu'à l'ordinaire, et on est porté à croire que le feu minait lentement une solive, et qu'il a fait explosion alors que tous les soliveaux et les parquets étaient fortement échauffés.

Les premiers cris d'alarme, dans la rue de Bordeaux, ont été poussés par MM. Weber, Duparc, Launay, cavaliers de manège, qui se rendaient à leur travail, à l'Ecole de cavalerie. Aussitôt, leurs camarades qui habitent le même quartier sont arrivés. On nous cite MM. Clochet, Marini, Jeffroy, Richard, Héault, Rupaud et Vassal ; ce dernier a été blessé légèrement à la

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 JANVIER 1882.

Table with 6 columns: Valeurs au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse, Valeurs au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse, Valeurs au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse. Lists various securities and financial instruments.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

Table of train departures from Saumur to Angers and Tours, including times and train types (express, omnibus, etc.).

29, Quai des Grands-Augustins, 29. 49^e ANNÉE (1881).

Prix du volume broché... 7 fr. cartonné... 8 50 Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

MAGASIN PITTORESQUE

RÉDACTEUR EN CHEF: M. EDOUARD CHARTON, MEMBRE DE L'INSTITUT. La collection se compose des années 1833 à 1881. — Le volume 1881 (49^e année) a été mis en vente le 5 décembre 1881.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

Prix de l'abonnement: Paris... 7 fr. Départements... 8 50 Union postale... 9

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29:

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des quatre premières années du Magasin pittoresque. 1 volume broché... 7 fr. Cartonné... 8 50

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8^e. Prix, pour Paris, broché... 15 fr.

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Etude de M. J. CHICOTEAU, notaire à Loudun, successeur de M. BERNIER.

A VENDRE TERRE DE COISSOLLES

Commune de Chevilly, Ligne de Paris-Orléans (20 minutes d'Orléans). CHATEAU, — 104 hectares de bois, — 66 hectares de terre en un seul tenant.

Etude de M. PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

A CÉDER DE SUITE, UN HOTEL DE VOYAGEURS

Situé dans un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur. Maison fondée depuis plus de 50 ans. Chiffre d'affaires: 30,000 francs par an.

A VENDRE A LOUER

OU A ARRENTER Pour entrer en jouissance de suite, UNE MAISON Sise à Distré, propre au commerce, avec boutiques, servitudes, vastes caves.

A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS, Une MAISON de GROS, de BLANC, Dentelles et Soieries.

A CÉDER

ÉPICERIE, ROUENNERIE DÉBIT DE VIN. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre. Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT, UNE GRANDE MAISON Occupée par les pompes funèbres, quai Saint-Nicolas. S'adresser à M. GARBAUD. (828)

A CÉDER UN MAGASIN DE FOURNITURES de Bureau, LIBRAIRIE ET PAPETERIE.

S'adresser à M. GIBARD, papetier, rue d'Orléans, Saumur. (781)

A VENDRE OU A LOUER UN JARDIN

En tout ou partie, S'adresser à M. RETIVEAU, rue de Poitiers, 54. (766)

EXPÉDITIONNAIRE

M. BRAC, notaire, successeur de M. LE BLAY, place de la Bilange, 27, demande un expéditionnaire actif et ayant une bonne écriture.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANEUSE 51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR, Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérisson par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.

UN JEUNE HOMME, au courant des affaires sur la place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place. S'adresser au bureau du journal.

LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4 avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).

ABONNEMENTS: PARIS: 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr. DÉPARTEMENTS: 1 An, 8 fr.; 6 Mois, 4 fr. POUR L'UNION POSTALE: 1 An, 8 fr. 50.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons: Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gouzalès, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Saunière, Elie Berthel, Clémence Robert, Octave Féfé, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Duncange, G. de la Landelle, Henri Augu, Th. Labourieu, Adolphe Pavre, Eugène Moret, Turpin, de Sansay, Sophie Gay, Pierre Zaccone, Mario Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Parait actuellement: Les Aventures d'un Peau-Rouge à Paris, Grand roman, par Gustave AIMARD. ADMINISTRATION: Paris, place Saint-André-des-Arts, 11.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Parait tous les samedis AVEC DE MAGNIQUES GRAVURES 5 fr. par an. Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

Maison J.-P. LAROZE & Co, Pharm^{ie} 2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre: Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAÏAC Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER A. CLOSIER, Successeur, Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris, 20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES

Sont complètement guéris par la Ouate anti-rhumatismale du D^r Pattison. Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

Saumur, imprimerie de P. GODDT.